

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre chaque demande de changement

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 30 Septembre

Convocation de la Chambre

Il faut croire qu'il y a en France des gens qui éprouvent comme une sorte de besoin de soulever des questions inutiles ou des difficultés superflues.

Volontiers nous ferions entrer dans cette catégorie ceux qui cherchent noise au gouvernement, parce qu'il sera seul à recevoir à Toulon la visite de la flotte russe et à Paris celle de ses délégués, en l'absence de toute représentation officielle du Parlement.

Tout aussitôt on lance contre le pouvoir exécutif des accusations qui nous semblent fort imméritées et en tout cas singulièrement exagérées.

On insinue que le président de la République et les ministres ont tenu à être seuls, sans la Chambre, pour recevoir la flotte russe. De là à transformer M. Carnot en autocrate se suffisant à lui-même et à tous, à l'exemple de Louis XIV « *Nec pluribus impar* » il n'y a qu'un pas. Nous n'apercevons pas M. Carnot dans un tel rôle. Nous croyons tout à fait loin de sa pensée les machiavéliques desseins qu'on lui prête ; et nous avouons même ne pas nous représenter l'honorable M. Charles Dupuy sous les traits d'un Richelieu ou d'un Mazarin usurpant pour son compte l'éclatant prestige de la majesté royale ou impériale.

Pour l'instant, le gouvernement a une réponse toute trouvée : « Comment puis-je convoquer la Chambre à se faire représenter ; comment le ferais-je, si elle n'était pas née ? Comment aussi pourrais-je convoquer le Sénat, puisque le Sénat, en de telles circonstances, ne saurait marcher sans la Chambre et que leurs deux présidents doivent figurer, l'un à côté de l'autre, comme autrefois MM. Léon Say et Gambetta, à côté de M. Grèvy ? »

La réponse est excellente ou paraît l'être. On nous trouvera peut-être un peu difficiles ;

elle ne nous suffit pas, et nous la voudrions encore meilleure.

Ajouterons-nous qu'il nous semble qu'il y en a une autre tout indiquée, absolument conforme à la lettre et à l'esprit de la constitution républicaine qui nous régit, en même temps qu'elle le serait au vœu de la nation et au caractère de la cérémonie vraiment grandiose qui se prépare.

Cette réponse, cette solution, ce serait de convoquer la nouvelle Chambre pour le 15 octobre, les pouvoirs de l'ancienne expirant le 14 à minuit.

Aussitôt réunie, la nouvelle Chambre pourrait constituer son bureau, puisqu'il suffit de la validation de la moitié plus un de ses membres pour qu'il en soit ainsi. La vérification des pouvoirs ne soulèvera cette fois qu'un très petit nombre de discussions, car il y aura peu d'élections contestées.

En tous cas, la Chambre nouvelle suivant un précédent dont il serait aisé de citer des exemples, pourrait constituer un bureau provisoire, dont le président élu la représenterait, avec toute l'autorité désirable, aux côtés du président de la République, assisté, d'autre part, du président du Sénat.

Voilà la solution toute simple, toute naturelle, et, nous le répétons, absolument conforme à la constitution républicaine, dans sa lettre, comme dans son esprit.

Quelle objection pourrait-on soulever ? Nous n'en voyons aucune. En admettant même que ce soit le 16 que le président de la République aille à Toulon passer la revue de la flotte russe et qu'il y aille seul, ce sera seulement le 20 ou le 21 que les officiers de l'escadre seront reçus solennellement dans la capitale de la France. Si le Parlement est convoqué pour le 14 octobre, la Chambre aura tout le temps de former son bureau, soit définitif, soit provisoire.

Loin de paraître craindre la présence des représentants du suffrage universel, dont beaucoup dans leurs programmes et dans les réunions électorales se sont prononcés pour l'alliance franco-russe, le gouvernement a tout avantage à saisir cette occasion

de leur souhaiter la bienvenue, en leur témoignant dès le premier jour où ils peuvent être appelés, la sympathie, la confiance, les égards auxquels ils ont droit.

La bonne entente des pouvoirs publics, qui est si désirable pour l'avenir de la législature, ne pourrait qu'en ressentir d'heureux effets.

On ne fournirait pas aux critiques ou aux agitateurs un thème facile à exploiter.

En un mot, il ne faut pas avoir même l'apparence de se méfier de la représentation nationale. Il faut la convoquer le jour où elle a le droit de naître. Sous quels auspices plus favorables peut-on l'appeler à la vie que sous ceux d'une alliance qui démontre avec éclat, aux yeux de l'Europe et du monde les progrès et la force de la République française ?

La place du Sénat et de la Chambre des députés sont non pas dans la coulisse, mais sur la scène, auprès du président de la République, recevant, au nom de la Nation, les hôtes de la France.

Ils peuvent y être ; ils doivent y être ; qu'ils y soient.

J. QUERCYTAÏN.

LES RELATIONS COMMERCIALES

ENTRE LA FRANCE ET LA RUSSIE

M. Paul Leroy-Beaulieu a publié jeudi dans *L'Économiste français* un intéressant article sur les relations commerciales entre la France et la Russie. Il fait remarquer le très faible courant d'échanges qui existe entre les deux pays ; d'après la dernière statistique, celle de 1891, la Russie exporte en France pour 211 millions de marchandises, ce qui est un chiffre assez respectable ; mais les produits français n'entrent en Russie que pour 13 millions environ.

Cette notable disproportion entre les exportations des deux pays l'un chez l'autre prête à réfléchir, et puisque les Russes nous font à l'heure présente de si chaudes protestations d'amitié, ne devrait-on pas en profiter pour obtenir d'eux quelques modifications dans la convention commerciale franco-russe du 17 juin 1891, qui, au dire de M. Leroy-Beaulieu, est notoirement insuffisante pour développer les échanges entre les

deux pays et rétablir une juste proportion entre nos articles exportés en Russie et les marchandises russes importées en France ?

Voici un extrait de l'article dont nous parlons :

« Cette situation si défavorable des échanges entre la France et la Russie peut-elle se maintenir indéfiniment avec l'accord politique qui régnait entre les deux Etats et l'intime cordialité qui anime les deux peuples ? La France est devenue, depuis une demi-douzaine d'années, le grand banquier de la Russie ; il serait à désirer que le marché russe pût s'ouvrir davantage à nos marchandises.

» La convention du 17 juin 1893 pourra développer, dans une certaine mesure, les échanges entre les deux Etats amis ; il est à craindre, toutefois, que son effet ne soit encore très limité.

» Du côté de la France, en plus du traitement assuré aux produits russes par le traité du 1^{er} avril 1874, les concessions résultant de la dernière convention consistent dans l'octroi de notre tarif minimum aux huiles de pétrole, de schiste, aux autres huiles minérales propres à l'éclairage, ainsi qu'aux huiles lourdes et résidus de pétrole et d'autres huiles minérales.

» Nous avons toujours déploré la façon dont on a opéré en France le récent dégrèvement des droits sur le pétrole. On a procédé par un simple vote de la Chambre, sans engager aucuns pourparlers préparatoires, aucunes conventions préliminaires avec les pays grands producteurs de cette importante denrée, dont les deux principaux sont la Russie et les Etats-Unis.

» Si l'on eût fait dépendre le dégrèvement d'une entente préalable avec ces Etats, il est hors de doute qu'on eût obtenu de très importants dégrèvements tant des Etats-Unis que de Russie sur beaucoup de nos produits d'exportation, les soieries par exemple, les lainages, les articles de Paris et les vins. Il peut paraître beau de dédaigner la politique du marchandage mais, dans un temps où le marchandage est, à tort ou à raison, la base de la politique commerciale internationale, le dédain que l'on a fait de ce procédé dans l'affaire du dégrèvement des pétroles en France est peu pratique et peu judicieux. Continuerons-nous toujours à être des étourdis.

» Du côté de la Russie, les réductions de droits à l'entrée des marchandises françaises sont beaucoup plus nombreuses ; elles représentent de 10 à 25 0/0 sur le tarif des douanes russes du 11 juin 1891 ; mais comme ce tarif est sur un très grand nombre d'articles exorbitamment élevé, on peut se demander si la réduction est de nature à exercer une influence très sensible sur la consommation, par conséquent sur le débouché. »

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 38

La Fille du Marquis

PAR MARC BAYEUX

LIVRE PREMIER

XVII

LE PREMIER BONHEUR

Comment ! un jeune homme se permettait de venir faire des visites au pensionnat de l'austère, de la vertueuse, de l'honnête, de l'incorruptible Mme d'Avigny.

L'ancienne... gouvernante du sieur Mascaret ne pouvait pas permettre cela. Et « l'intéressant jeune homme » ne devait pas être mêlé à de pareilles vilénies.

Evidemment, Gertrude était coupable.

Comment recevait-elle si souvent une personne qu'elle ne voyait que si peu auparavant ? Et qui était cette personne ! M. Pierre Kervigan ! c'est-à-dire, (ainsi que le répétait assidument « l'intéressant jeune homme ») un peintre de troisième catégorie, absolument dénué de talent, et qui devait son succès, sa croix d'honneur, sa réputation à des manœuvres dont la seule pensée faisait rougir le sieur Maradoux.

« — Tout cela, c'est du louche ! » comme s'écriait dans son langage élégant Mme Duclou. Mlle

Homart, une des sous-maîtresses, était bien aussi de cet avis-là. Le monde n'est point parfait et tout le monde se trouvait d'accord pour condamner cette mijaurée de Gertrude.

Il eût été trop long, trop difficile surtout, d'expliquer à tous ces gens-là pourquoi Pierre, qui venait si peu auparavant, vint si souvent maintenant, puisque c'était là, somme toute, ce qui intriguait le plus le personnel du pensionnat.

Alliez donc persuader au merle qu'il a tort de siffler, et que le rouge-gorge chante mieux que lui ? Vous n'auriez pu parler à ces gens vulgaires, communs ou vicieux, le changement subit qui s'était produit dans le cœur du peintre.

Il avait d'abord rudement souffert. Rien n'est affreux, en amour, comme de tomber de sa confiance ! Une des épreuves les plus pénibles qui existent en ce monde, c'est de voir un être chéri déchoir de votre estime ou démentir de votre tendresse.

Puis ils s'était rappelé les détails de cette scène affreuse. Non seulement il avait appris que Liane était indigne de lui, mais que Gertrude l'aimait.

Le sublime sacrifice de la jeune fille le pénétrait d'admiration. Quelle que fût la souffrance éprouvée, il ne pouvait s'empêcher de songer qu'un amour capable d'enfanter un pareil dévouement devait être élevé et complet. Puis, quel est l'homme qui ne se sent pas intérieurement fier d'inspirer un sentiment si dégagé de toute préoccupation personnelle !

Il entendait encore la voix chaude, convaincue de la jeune fille qui disait :

« — Je suis aussi fière de mon sacrifice déchirant que j'aurais été heureuse de mon amour partagé ! »

« rant que j'aurais été heureuse de mon amour partagé ! »

Il avait voulu tout raconter d'abord à la bonne Mme Delcroix, puis il avait préféré garder pour lui ce secret charmant, car, plus il songeait, plus il sentait que Gertrude lui devenait chère.

Ce n'était donc que cela, l'amour ! Voilà la pensée qui lui venait. Quoi ! la découverte qu'il avait faite sur Liane, après l'avoir meurtri et blessé un instant, le laissait donc prêt de nouveau à aimer, à se donner tout entier à un autre sentiment.

Pierre ne réfléchissait pas que l'amour est un sentiment qui n'est vrai qu'à la condition d'être pur. Trop souvent les poètes et les romanciers l'ont sali dans des âmes viles et banales. L'amour est éternel parce qu'il est grand ; mais celui qui peut vivre sans l'estime sans le respect, n'est qu'une fièvre malsaine indigne d'un galant homme ou d'une honnête femme.

Quelle différence entre Liane et Gertrude ! L'une gâtée par la vie, toujours heureuse, toujours jetée en pleine ivresse, en pleine félicité ; l'autre, enfant trouvée, et qui devait le peu qu'elle était, mais enfin ce qu'elle était, à son travail assidu de toutes les heures, de tous les instants.

— Comment n'avais-je pas vu qu'elle m'aimait, songeait-il.

Il lui semblait très-étonnant, en ce moment, de ne pas avoir remarqué plus tôt le sourire charmant, le visage régulièrement beau de Gertrude.

Elle l'aimait et il n'avait rien vu ! Alors il se souvenait de tout. Des longues causeries qu'ils

avaient échangés ensemble, des chères promenades qu'ils avaient faites. Le passé se retraçait en lui avec tout son charme pénétrant. Il n'avait qu'à fermer les yeux pour retrouver leurs rencontres d'autrefois, dans le Grand-Pré, et leur douce intimité après le procès de Périgueux.

Par un phénomène psychologique bien naturel, bien qu'il fut impossible de se l'expliquer, cet amour nouveau qui le prenait ne l'étonnait pas. Il lui semblait que cela devait être, et que ce sentiment auquel il se laissait aller était du préexistant.

L'image de Liane s'était effacée tout naturellement de son cœur. Du moment qu'il ne l'estimait plus, il cessait de l'aimer. Cela était tout simple.

Aussi, peu à peu avait-il pris l'habitude de venir voir chaque jour Gertrude. Mais par une supprime délicatesse, il ne voulait pas encore parler à la jeune fille de son amour : non. Il voulait qu'elle ignorât toujours à la suite de quelle circonstance il avait tout appris. Et comme il redoutait malgré lui, de prononcer une parole qui la mit sur la voie, quand il se sentait plus hésitant, moins sûr de lui, il priait son cousin, le colonel Delcroix de l'accompagner au pensionnat, ce qui, par deux fois déjà, était arrivé.

Et que pensait Gertrude.

Gertrude croyait naïvement que Pierre, blessé au cœur par la perte de son amour, ne venait la voir que pour se rapprocher de quelqu'un qui eût connu Liane. Il n'avait jamais prononcé le nom de la comtesse, et elle supposait que, voyant son mariage brisé, il ne voulait que se ressouvenir de ses espérances détruites sans en jamais reparler.

INFORMATIONS

Le chef d'état-major général

Le général de Boisdeffre est nommé chef d'état-major général.

Les Russes à Paris

C'est le dimanche, 22 octobre, qu'aura lieu le déjeuner offert par le ministre de la guerre aux officiers russes, qui se rendront ensuite au Champ-de-Mars, en passant par l'esplanade des Invalides et par l'avenue Lamoignon-Piquet. Sur tout le parcours, les sociétés de gymnastique, de tir, d'orphéons, etc..., se tiendront en ligne, puis leur feront cortège jusqu'à la galerie des machines, qui servira de cadre au carrousel organisé par le gouvernement.

C'est à Paris que le président de la République recevra les officiers russes.

M. Carnot n'ira donc pas à Toulon.

Fêtes Franco-Russes

On assure que pour fêter l'arrivée des marins russes à Paris, la musique de la garde républicaine prépare un morceau original, dans lequel l'Hymne russe et la Marseillaise sont combinés pour être entendus simultanément.

L'effet de ce morceau est, dit-on, très curieux.

La santé du maréchal Martinez Campos

L'état du maréchal Martinez Campos s'est aggravé ; il a dû s'aliter.

Guillaume II et Bismarck

Voici les télégrammes qui ont été récemment échangés entre l'empereur et le prince de Bismarck :

« Au prince de Bismarck, à Kissingen, »
» Guenz, 19 septembre,

» A mon grand regret, j'apprends à l'instant que Votre Altesse vient de passer par une maladie qui n'a pas laissé de d'être grave. Mais, grâce à Dieu, on me fait savoir en même temps, qu'une amélioration s'est produite et qu'elle continue. Je vous en exprime ma très vive joie.

» En raison de la situation climatérique peu favorable de Varzin et de Friedrichsrhne et désirant que votre guérison soit parfaite, je prie Votre Altesse d'établir sa demeure, durant les mois d'hiver, dans un de mes châteaux du centre de l'Allemagne.

» Après en avoir conféré avec le grand maître de la cour, je ferai connaître à Votre Altesse le château le plus propre à cet effet.

» GUILLAUME. »

Le prince de Bismarck a répondu :

« Kissingen, 19 septembre.

» A S. M. l'empereur allemand, à Guenz.

» Je remercie Votre Majesté avec le plus profond respect pour la gracieuse expression de sa sympathie au sujet de ma maladie et de l'amélioration qui vient de se produire dans mon état. Je la remercie également de l'attention si flatteuse qu'elle a eu de vouloir aider à ma guérison en me procurant une demeure qui présente des conditions climatériques favorables.

» Ma gratitude pleine de respect pour cette gracieuse intention ne sera nullement diminuée par la conviction que j'ai que mon rétablissement, s'il est dans la volonté de Dieu, me sera plus facile dans les lieux qui me sont familiers et au milieu de mon entourage habituel.

» Mon affection étant de nature nerveuse, je crois, comme mon médecin, qu'un hiver que je passerai ainsi, tranquillement adonné à mes occupations habituelles, serait ce qui conviendrait le mieux pour ma guérison.

» A mon âge avancé et alors que je souffre de troubles du système nerveux, me transporter dans une contrée nouvelle, parmi des personnes et des choses qui me sont étrangères, est plutôt à éviter.

» Le professeur Schweninger se réserve d'exposer, par lettre cette conviction, qui est la sienne comme la mienne, à Votre Majesté.

» BISMARCK. »

La publication de ces deux télégrammes est destinée à couper court à tous les bruits qui ont couru ces jours derniers, sur la prétendue importance politique de la réconciliation du souverain et de l'ancien chancelier.

La santé de Bismarck

La maladie dont est atteint le prince de Bismarck est une pneumonie à caractères phtisiques, sur l'issue de laquelle le doute n'est pas possible.

Angleterre

Une nouvelle importante nous arrive : l'amiral anglais va augmenter les forces navales qu'elle entretient dans la Méditerranée.

Cornélius Herz

Ne pourrait-on se décider à nous laisser tranquilles avec M. Cornélius Herz ? Il est entendu qu'il se joue à Bornemouth une comédie indé-

cente, que le gouvernement anglais n'a pas plus envie d'accorder l'extradition que le gouvernement français de l'obtenir. Depuis longtemps, tout le monde est fixé à cet égard. Pourquoi, dès lors, faire publier sans cesse par l'Agence Havas des télégrammes alarmants, des nouvelles alarmantes sur l'état de santé de M. Herz ? On ne trompe absolument personne, et, quelque peu de souci que nous ayons de la dignité du ministère, nous trouvons qu'il en fait vraiment trop bon marché.

Dans l'Amérique du Sud

L'état de siège est prolongé pour quinze jours. Le congrès est clos. Les insurgés se sont emparés de Rio-Grande.

République Argentine

Buenos-Ayres, 27 septembre.

Il y a eu, hier, un combat naval entre les torpilleurs insurgés et les vaisseaux de la flotte argentine, dans les eaux de Buenos-Ayres.

L'attaque des torpilleurs a été repoussée et deux de ces navires ont été capturés.

Le combat a été très vif, plusieurs officiers ont été tués.

Le colonel Exprina, qui se livrait à des intrigues politiques, a été arrêté. On croit qu'il sera fusillé.

Les Etats du Nord sont maintenant en révolte ouverte contre le président Pena.

Des troupes ont été envoyées pour mettre fin à la révolution dans Santa-Fé et dans les autres Etats révoltés.

Rosario est entre les mains des insurgés.

La situation est plus critique que jamais.

Espagne

Madrid, 27 septembre.

Des visites domiciliaires ont encore eu lieu, hier, à Barcelone. Onze anarchistes espagnols et un anarchiste italien ont été arrêtés.

La police a trouvé chez eux des bombes cylindriques non chargées, des pistons, des mèches, des caisses de fulminate, de la mitraille, des cartouches de dynamite.

Les papiers saisis depuis 48 heures à Barcelone et à Madrid ne jettent aucun jour nouveau sur l'attentat de dimanche dernier, que Paulino Pallas semble avoir exécuté seul, sans le concours d'autres anarchistes arrêtés.

Pallas a renouvelé ses aveux ; il a dit que depuis longtemps il avait préparé et prémédité son attentat qu'il devait exécuter au mois de mai dernier, parce qu'il considérait que la nomination du maréchal Campos au gouvernement de Barcelone était un défi jeté aux anarchistes.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Fêtes franco-russes

M^{me} Lérin, sœur de Gambetta qui, sur la demande de M^{me} Juliette Adam, avait pris dans notre ville l'initiative d'une souscription en faveur du « Souvenir », recueille de nombreuses adhésions parmi les dames cadurciennes.

Les Fêtes Franco-Russes à Montauban

Pour le 13 octobre, jour de foire, une splendide retraite aux flambeaux, pavoisement et illumination de la ville.

Pour le 14, concert et représentation de gala, foire aux mules avec primes si c'est possible.

Pour le 15 : concours de tir ; courses d'échassiers, de vélocipèdes ; bal d'enfants, kermesse avec tombola, musiques sur divers points de la ville, illuminations, etc.

Aux écoliers

Nous reproduisons avec plaisir l'appel suivant qu'un groupe d'étudiants de Dijon adressent à leurs camarades de France :

Ecoliers, Collégiens, Lycéens de France, pendant que nos frères aînés, les soldats d'aujourd'hui, s'apprentent à fêter les marins Russes, est-ce que nous, les soldats de demain, qui sommes plus de six millions, nous n'envoyons pas aux enfants russes un petit témoignage de notre grande amitié ?

Oui, n'est-ce pas ? mais allons vite.

Nous voici déjà au 30 septembre : et l'escadre russe doit toucher à Toulon le 15 octobre : allons vite.

Le souvenir offert sera un livre choisi parmi les œuvres les plus attrayantes de la science française : par exemple la magnifique géographie d'Elisée Reclus.

Nous y joindrons la liste des souscripteurs, imprimée dans le même format et reliée aux armes de France.

Comme notre but n'est pas de faire grand, mais de donner notre petite note dans le concert de sympathies qui attend nos braves alliés, le Comité ne reçoit, pour chaque souscripteur, qu'un seul timbre de 5, 10, 25 ou 50 centimes.

Notre Comité est légion.

Faute de temps et de place nous nommons ici seulement deux des membres de notre comité :

A Dijon, notre président honoraire, M. Rabut, professeur d'histoire et de géographie. A Paris, 76, rue de Rivoli, M. Dormoy, professeur à Colbert, notre secrétaire général, qui centralise les renseignements et les listes

Nos compatriotes

Nous sommes heureux d'apprendre que M. le commandant Darquier, chef de bataillon au 320^e régiment de réserve, natif de Martel (Lot), vient de recevoir la croix d'officier de la Légion d'honneur à la suite des grandes manœuvres du Nord, en récompense de ses beaux états de service : 43 ans de service, 13 campagnes, 2 citations à l'ordre de l'armée, 1 blessure.

Le commandant Darquier avait été fait chevalier de la Légion d'honneur comme sous-lieutenant pour fait d'arme en 1866 au Mexique.

Inspection des industries

Par arrêté, en date du 18 septembre courant, de M. le ministre du commerce et de l'industrie, M. Cavalié, directeur de l'Ecole primaire publique de Souillac, a été nommé inspecteur départemental stagiaire du travail dans l'industrie, à Montluçon (Allier).

Collège de filles de Cahors

Soucieux d'assurer à toutes les jeunes filles les bienfaits de l'instruction donnée par le collège, le conseil municipal de Cahors, a voté les réductions de prix suivantes :

1^o La rétribution scolaire a été abaissée à 3 fr. par mois pour les élèves de la classe enfantine ;

2^o Une réduction est accordée aux familles qui envoient plusieurs jeunes filles au collège. Cette réduction est d'un quart de la rétribution payée par la plus jeune si 2 sœurs fréquentent les classes ; elle est de moitié de la rétribution payée par la plus jeune, si 3 sœurs fréquentent les classes ; elle est des 3/4 du prix payé pour la plus jeune, si 4 sœurs fréquentent les classes. Ces réductions sont applicables aux internes et aux externes ;

3^o Les filles, sœurs ou pupilles d'universitaires instituteurs, professeurs, sont autorisées à ne payer que 400 francs de pension, quelle que soit la catégorie à laquelle elles appartiennent.

Une vigilante et maternelle surveillance doit rassurer les familles en vue de l'hygiène et de l'éducation.

Médaille d'honneur

Le ministre du commerce et des colonies a accordé la médaille d'honneur à Jean Calies, briquetier dans la maison Davidou, à Saint-Cirq-Bel-Arbre.

Bourses nationales

Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, en date du 26 septembre courant, les élèves dont les noms suivent, ont obtenu :

Garçons. — Etienne Delprat, de Gourdon trois quarts de bourse d'internat au lycée de Cahors ; Pierre-Léopold Demaux, de Puy-l'Evêque, demi bourse d'internat au lycée de Cahors ; Louis-Léopold-Yves Pons, d'Espédaillac, demi bourse d'internat au collège de Figeac ; Paul-Antoine Cassan, d'Albas, demi bourse d'internat au collège de Figeac ; Marie-Léonce Capel, de Figeac, trois quarts de bourse d'internat au lycée de Toulouse.

Louis Phalip de Figeac, demi bourse d'internat au lycée d'Agon ; Jean-Baptiste Germain Chatain, de Lherm, trois quarts de bourse d'internat au lycée de Cahors ; Urbain Breil, de Cahors, bourse d'externat simple au lycée de Cahors ; Henri-Germain-Antoine Roux, de Catus, trois quarts de bourse d'internat au lycée de Montauban.

Filles. — M^{lle} Marie-Emilie-Marcelle Cayla, de Saint-Géry, demi bourse d'internat au collège de filles de Cahors ; Marguerite-Michelle-Alexandrine Paumès, de Cahors, bourse de demi-pensionnat au collège de jeunes filles de Cahors.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

1^o Curé de Payrinhae, en remplacement de M. Teyssède démissionnaire, M. l'abbé Moussié, transféré de Calvignac ;

2^o Curé de Calvignac, M. l'abbé Décap, transféré de Russac ;

3^o Curé de Russac, M. l'abbé Caussanel, transféré de Lebreil ;

4^o Curé de Lebreil, M. l'abbé Bican, vicaire de Bétaille ;

5^o Curé de Lacapelle, en remplacement de M. Labelle démissionnaire, M. l'abbé Delfour, transféré de Cuzac ;

6^o Curé de Cuzac, M. l'abbé Julien Barriéty, transféré de Tour-de-Faure ;

7^o Curé de Gagnac, en remplacement de M. Mourlhon, décédé, M. l'abbé J. Vayssié, transféré de Creysse ;

8^o Curé de Pontbony, en remplacement de M. Mazarguil, décédé, M. l'abbé Ifernet, vicaire de Livernon ;

9^o Vicaire de Livernon, M. l'abbé Fréjafond, transféré de Gagnac.

L'Appel des réservistes en 1894

De l'époque où la classe 1892 sera appelée sous les drapeaux jusqu'au 31 octobre 1894, les classes astreintes au service militaire seront, d'après les instructions ministérielles, réparties ainsi qu'il suit :

1^o Armée active : classes 1892, 1891 et 1890 ;
2^o réserve de l'armée active : classes 1889, 1888, 1887, 1886, 1885, 1884, 1883, 1882, 1881 et 1880
3^o armée territoriale : classes 1879, 1878, 1877, 1876, 1875 et 1874 ;
4^o réserve de l'armée territoriale : classes 1873, 1872, 1871, 1870, 1869 et 1868.

La classe 1868 sera définitivement libérée du service militaire le 1^{er} juillet 1894.

Seront convoqués en 1894, pour une période d'instruction :

1^o Les réservistes des classes 1883, 1886 et 1887 affectés aux régiments actifs d'infanterie subdivisionnaires, aux bataillons actifs de chasseurs à pied et aux régiments de zouaves.

On sait qu'en ce moment ce sont les réservistes des classes 1883, 1886 et 1887 affectés aux régiments et aux bataillons de réserve qui font leurs 28 jours. Les classes de la réserve sont donc fractionnées en deux parties : l'une qui marche avec l'armée active, l'autre qui constitue les formations de réserve. Il serait préférable, croyons-nous, d'affecter des classes distinctes au complément des bataillons actifs et au recrutement des bataillons de réserve.

2^o Les réservistes de la classe 1886 affectés aux régiments d'infanterie régionaux, aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, aux régiments de tirailleurs, à la cavalerie, à l'artillerie, au génie, au train des équipages, aux sections d'ouvriers d'administration et d'infirmiers, aux secrétaires d'état-major et du recrutement, aux compagnies d'ouvriers d'artillerie, et à la gendarmerie.

Les réservistes qui seront appelés au printemps et ceux qui, en raison de leurs fonctions spéciales, peuvent être convoqués à n'importe quelle époque de l'année, recevront des ordres d'appel individuels ; la convocation d'automne, qui concerne du reste le plus grand nombre d'hommes, sera faite par voie d'affiches.

En Algérie, les hommes de toutes armes appartenant à la classe 1889 seront appelés par voie d'affiches en 1894.

L'armée territoriale n'aura pas de période d'instruction en 1894 ; on sait que, par suite du remaniement des classes opéré par application de la loi du 19 juillet 1892, qui astreint tous les hommes valides de vingt à quarante-cinq ans au service militaire, le prochain appel de l'armée territoriale n'aura lieu qu'en 1896 et portera sur les classes 1880 et 1881.

Le Ministre de la Guerre a invité les préfets à faire afficher d'urgence dans toutes les communes les dispositions qui précèdent.

Répartition des classes

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux préfets le tableau de répartition des classes qui devra être affiché d'urgence dans toutes les communes de France.

Du 1^{er} novembre 1893 au 31 octobre 1894 les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties :

1^o Armée active : classes de 1892, 1891 et 1890 ;

2^o Réserve de l'armée active : classes de 1889, 1888, 1887, 1886, 1885, 1884, 1883, 1882, 1881 et 1880 ;

3^o Armée territoriale : classes de 1879, 1878, 1877, 1876, 1875 et 1874 ;

4^o Réserve de l'armée territoriale : classes de 1873, 1872, 1871, 1870 et 1869.

Les hommes de la classe de 1868 seront libérés du service militaire à partir du 1^{er} juillet 1894.

Les engagés volontaires, les anciens remplaçants, les hommes qui ont été remplacés ou qui se trouvent pour quelque motif que ce soit, dans une situation spéciale, marchent avec une des classes indiquées ci-dessus, conformément aux indications de leur livret individuel.

Aviron Cadurcien

MM. les membres de l'Aviron Cadurcien sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi 2 octobre à 8 h. 1/2 du soir, au siège de la société (Café du Midi).

Ordre du jour :

- 1^o Lecture du procès-verbal.
- 2^o Présentation de nouveaux membres.
- 3^o Paiement des cotisations.
- 4^o Questions diverses.

Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Lot

Le bureau de la société s'est réuni, avant-hier 28 septembre, sous la présidence de M. Simonis, président de la société, assisté de MM. Delpech, inspecteur primaire, Ausset, Métauer, vice-présidents de la société, et de MM. Turland, Frézals, Monteils, membres du bureau, pour l'examen des demandes de secours du troisième trimestre 1893.

Il a été accordé à Mlle Arnal, institutrice à la Thèze, 10 fr. ; à M. Barel instituteur à Thé-

dirac, 20 fr. ; à M. Gaillac, instituteur à Aulois, 25 fr. ; à M. Floyrac, instituteur à Saint-Martin-de-Vers, 15 fr. ; à Mme Delmas, à Cayros, 45 fr. ; à Mme Carayrou, institutrice à Bonneviolle, 80 fr. ; à Mme Balagayrie, institutrice à Lamothe-Cassel, 30 fr. ; à Mme Sol, à Pasturat, 20 fr.

Une demande de Mme Asfaux a été rejetée comme non justifiée.

Une autre demande de M. Marty a été ajournée à la prochaine séance.

Enseignement primaire

Par arrêté de M. l'inspecteur d'académie du Lot, en date du 18 septembre 1893, les instituteurs et institutrices stagiaires désignés ci-dessous, sont nommés :

- MM.
- Bousquet à Bagnac ;
- Besombes à Figeac ;
- Boutonnet à Figeac ;
- Calvy à Catus ;
- Gipoulou à Puy-l'Evêque ;
- Rouquié à Gourdon ;
- Bouyssou à Luzech ;
- Lemozy à Bagnac ;
- Nadal à Lalbenque ;
- Daudé à Martel ;
- Larigaldie à St-Cirgues ;
- Verdier à Limogne ;
- Sabatié à Bédier ;
- Proupech à Aynac ;
- Décremps au Vigan ;
- Bonnet à Cardaillac ;
- Delpouget à Lamativie.
- Mmes
- Delpouget à Lamativie ;
- Ladoux à St-Martin-le-Redon.
- Miles
- Maury à Rignac ;
- Leymarie au Vigan ;
- Portail à Goudou (Labastide-Murat) ;
- Dalet à St-Médard-de-Presque ;
- Delmouly à Lebreuil ;
- Beauville à Couzou ;
- Faure à Bouziès-Haut ;
- Bourseul à St-Céré ;
- Bladou à Promilhanes ;
- Solinac à Bretenoux ;
- Lauricesque à Comiac ;
- Bousquet à Laborie (Preundeignes).

Manœuvres d'embarquement

Jeu de soir, vers une heure et demie, un bataillon du 7^e de ligne, sur pied de guerre (1,000 hommes, sous les ordres du commandant Salvan, s'est rendu, musique en tête, à la gare, pour exécuter des manœuvres d'embarquement.

Arrestation

Le nommé Vallade, sortant à peine de la prison de Bordeaux, a été pris en flagrant délit de vol de 6 paires de caleçons, à l'étalage de M. Henri Larrive, rue de la Liberté.

Conduit au commissariat, il a déclaré se nommer Pierre Vallade, être âgé de 44 ans, originaire de Vayrac (Haute-Vienne). Son casier judiciaire est couvert d'une douzaine de condamnations pour vol et vagabondage.

Vallade a été écroué à la maison d'arrêt.

Accident

Le jeune Malmay, âgé de 7 ans, jouant avec un hameçon de pêche, l'a mis dans la bouche et, en aspirant, il lui est descendu jusqu'au larynx où il s'est accroché.

Sa mère s'est empressée de mener son enfant chez M. le Dr Clary, qui a fait aussitôt, vu la gravité du cas, conduire l'enfant à l'hôpital; là, assisté des médecins attachés à cet établissement, le Dr Clary a pu retirer le hameçon.

Cet accident n'aura pas de suites graves.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 27 septembre

Dans son audience du 27 septembre 1893, le tribunal correctionnel de Cahors a condamné savoir :

Trois individus de 5 à 10 francs d'amende pour délit de pêche; trois autres ont été condamnés à 25 francs pour délit de chasse.

Pierre Girma, propriétaire à Sauzet, a été condamné pour vol de récolte à 6 mois de prison (récidiviste.)

François Belvezet, propriétaire à Calvignac, a été condamné à 16 francs d'amende pour vol de poules.

Marie Florenty, épouse Miane, de Marminiac, a été condamnée à 15 jours de prison et 16 francs d'amende pour vol de betteraves (récidiviste.)

Marie Peyronnet, épouse Delvet, de Lauzès, a été condamnée à un mois de prison pour vol de maïs (loi Béranget.)

Joseph Lerey, sans domicile fixe, accusé de vol d'une corde et mendicité, a été condamné à quinze jours de prison.

Les monnaies de bronze

Nous avons reproduit l'avis du *Journal officiel* prescrivant que les monnaies de bronze étrangères seraient désormais refusées par les caisses publiques en France.

Un de nos abonnés nous communique à ce sujet la judicieuse remarque suivante ;

« Au lieu d'instructions pour empêcher l'entrée en France des monnaies de billon étrangères, le gouvernement français ferait bien mieux de refondre sa monnaie de cuivre et de la remplacer par des types différents, soit en cuivre ou en nickel. On n'empêchera jamais les pièces étrangères d'entrer en France par les frontières; le bénéfice est trop grand. »

Monnaies de cuivre

De divers côtés, on appelle notre attention sur la crise que va provoquer la décision du gouvernement au sujet des monnaies de cuivre. Il y a des régions entières où la monnaie de cuivre française est devenue très rare. Ainsi, dans les villes d'eaux des Pyrénées, où la poste refuse, depuis plusieurs mois, les monnaies étrangères, il n'est pas rare de voir le public dans le plus grand embarras, car, sur vingt sous en circulation, il n'y en a pas trois qui soient français.

Dans nos campagnes, il en est de même et il nous paraît impossible que le ministère des finances ne prenne pas des mesures pour sauvegarder, en partie au moins, les intérêts des pauvres gens qui possèdent cette monnaie de billon.

Vol de linge

Au mois d'avril dernier, la femme J... M..., ménagère à Cahors, trouvait, sur les bords du Lot, une paire de draps de lit. Elle se les appropriait, tout simplement.

Ces jours-ci, ces draps ont été saisis par la police qui a dressé procès-verbal pour vol, à la peu délicate ménagère.

Quant aux draps, ils sont à la disposition de leur propriétaire, au commissariat.

Luzech

Dans la nuit de jeudi à vendredi, l'église de Luzech a été totalement dévalisée.

Des malfaiteurs, restés inconnus, ont pénétré par effraction dans l'édifice et y ont soustrait tous les vases sacrés.

C'est le sacristain, qui, en ouvrant les portes hier matin, s'est aperçu du vol.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Puy-l'Evêque

Pendant une absence du sieur Lacombe, propriétaire à Puy-l'Evêque, un de ses voisins, au courant de ses habitudes, s'est introduit dans la maison, et a enlevé une montre qui se trouvait à la tête du lit.

A son retour, Lacombe, s'apercevant du larcin, a déposé une plainte à la gendarmerie, qui instruit l'affaire.

Réduction des prix de transport

Le ministre des travaux publics a homologué un tarif provisoire qui abaisse le prix de transport des pommes à cidre sur les réseaux du Nord, de l'Ouest et d'Orléans.

Cette mesure est justifiée par la grande abondance de la récolte, principalement en Normandie, où ces fruits n'auraient pu être utilisés. La détaxe est accordée à toute expédition comprenant au moins un wagon complet.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Le service d'hiver qui sera mis en vigueur sur le réseau de la Compagnie d'Orléans, le 15 octobre prochain, comporte les améliorations suivantes :

Le train périodique qui n'a lieu entre Figeac et Capdenac que les jours de foire à Figeac, sera rendu journalier. Il partira de Figeac, comme maintenant à 4 heures 45 du soir et correspondra à Capdenac avec le train se dirigeant sur Cahors.

Un autre train faisant suite au train partant de Cahors à 1 heure 29 du soir et qui arrive à Capdenac à 3 heures 44 du soir, sera créé entre Capdenac et Figeac.

Il partira de Capdenac à 4 heures 3 du soir et arrivera à Figeac à 4 heures 23 du soir.

Un arrêt desservi par les trains légers sera créé, à titre d'essai, au passage à niveau numéro 87, situé entre la gare de Capdenac et la station de St-Martin-de-Rouillac, sur la section de Capdenac à Rodez.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 23 au 30 septembre 1893

Naissances

- Delfour François, Cours de la Chartreuse, 9.
- Bétirac René-Louis-Jean, rue Feydel, 14.
- Trémoulières Louise, rue Fondue-Basse, 13.
- Bris Jean-Paul, rue de la Croix, 16, Cabessus.
- Vertut Jean-Emile, rue du Four S^e-Barbe, 5.
- Galou Léon, rue de la Chantrerie, 7.

Mariages

Moudoulet Jean, cultiv. et Noyer Victorine, s.p.

Décès

- Grégory Pierre, 21 mois, rue Nationale, 71.
- Lémozy Achille, caporal au 7^e de ligne, 22 ans, célibataire (Hospice).

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 1^{er} OCTOBRE 1893

de 4 à 5 h. du soir (*Allées Fénélon*)

- Le Major (Pas Redoublé) Gartner.
- Ouverture Fantastique (Ouverture) Govaert.
- Les Amourettes (Valse) Gungl.
- Miraille (Fantaisie) Gounod.
- La Grande Duchesse (Quadrille) Offenbach.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction J.-P. GUYOT

Mardi 5 octobre 1893

Pour les débuts de la troupe

LUCIE DE LAMMERMOOR

Grand opéra en 4 actes, mus. de Donizetti

Variétés

ALMANACHS POUR 1894

Voici plus de quatre siècles que le premier almanach paraissait en France, et depuis, le succès de ces aimables petits livres a sans cesse été grandissant. C'est qu'ils s'adressent à tous les âges, à tous les goûts, à toutes les bourses, à toutes les conditions sociales; c'est qu'ils savent mêler l'agréable à l'utile et nous instruire en nous amusant. Aussi saluons-nous toujours avec plaisir au moment où vont commencer les longues veillées de la mauvaise saison, l'essaim bariolé des almanachs qui s'envole des presses de la maison Plon.

Voici d'abord le *Mathieu Lænsberg*, le vénérable aïeul, le doyen des almanachs qui paraît, imprimé selon l'antique tradition, sur le même papier et avec les mêmes types qu'autrefois. Mathieu Lænsberg est l'ami des villageois, le guide des paysans, auxquels il donne d'excellentes recettes de toutes sortes.

Nous reconnaissons aussi sous leur toilette neuve, blanche, rose, bleue, verte ou jaune, ces gais et utiles compagnons des soirées d'hiver, qui savent se mettre à la portée de tous, amuser les enfants, intéresser le père, prodiguer à la ménagère les conseils pratiques.

Parmi les plus précieux se placent l'*Annuaire* et les *Almanachs Mathieu (de la Drôme)*, qui annoncent exactement le temps qu'il fera durant l'année, et sont ainsi d'une utilité inappréciable pour les agriculteurs, les marins, et pour tout le monde en général, car il n'est personne qui n'ait intérêt à savoir quand il fera beau ou laid, chaud ou froid, sec ou humide.

L'*Almanach manuel de la Bonne Cuisine et de la Maîtresse de maison* est plein de recettes économiques, de procédés nouveaux pour faire de bons plats à peu de frais. Les gourmets y trouveront aussi leur compte, car il indique la façon de préparer bien des mets succulents.

L'*Almanach du Savoir-Vivre*, par la comtesse de Bassanville, est un petit code de la bonne compagnie; celui des *Dames et des Demoiselles* traite spécialement de la toilette et de la confection des petits ouvrages de femme; l'*Almanach de la Mère Gigogne* s'adresse aux enfants; l'*Almanach de France et du Musée des familles* est une petite encyclopédie de plus instructives; l'*Almanach scientifique* nous explique les découvertes nouvelles de la science; l'*Almanach du Parfait Vigneron* constitue le *vade mecum* du viticulteur, du fabricant de cidre et du liquoriste; n'oublions pas non plus le *Cultivateur* ni le *Jardinier*.

L'*Almanach des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* et l'*Almanach du Bon Catholique* s'adressent aux personnes pieuses et aux communautés religieuses.

Notons encore, dans des genres différents: le *Parisien*, l'*Astrologique*, l'*Almanach illustré des Jeunes Mères*, le *Petit Almanach national de la France*, recueil patriotique d'anecdotes, de récits guerriers et de renseignements utiles aux réservistes et aux territoriaux; l'*Almanach des Célébrités contemporaines*; galerie des illustrations civiles, militaires, religieuses et artistiques de la France et de l'étranger; le *Prophétique*, consacré aux sciences occultes, aux prédictions, aux phénomènes les plus curieux du somnambulisme, de l'hypnotisme et du spiritisme, à la divination.

L'*Almanach des Parisiennes*, signé de nos plus brillants dessinateurs, est une brochure humoristique, d'un accent bien moderne. D'ailleurs, tous ceux qui croient avec raison le rire utile à la santé, tous ceux qui aiment les bons mots, les gauloises fantaisies, les histoires burlesques, les drolatiques aventures et les folles équipées, n'ont qu'à s'adresser à une bande de joyeux compères qui s'appellent: le *Lunatique*, le *Comique*, le *Pour rire*, le *Charivari*, gaillards almanachs qui conservent heureusement, dans notre siècle morose, la tradition de la saine gaieté de nos pères.

Salut donc à ces bons petits livres qui nous arrivent sur l'aile de l'hiver! Sous une forme

modeste, l'almanach est le meilleur et le plus agréable des professeurs, parce que ses enseignements ont un ton familier et enjoué et qu'il se met à la portée de tous.

Dernières nouvelles

Le *Journal* demande que M. Carnot, en recevant les marins russes, soit accompagné des maréchaux Canrobert et de Mac-Mahon.

Fausse nouvelle

La nouvelle qu'un complot aurait été formé par des Italiens contre M. Carnot est absolument fausse.

Les fêtes franco-russes

Les officiers russes arriveront à Paris le 16 octobre au soir; ils y séjourneront jusqu'au 24 au soir.

L'escadre russe quittera Toulon le 28 octobre.

**GOVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE
CONVERSION**

EMPRUNT 6% OR 1883

Conformément à l'avis publié par S. E. le Ministre des Finances de Russie, en date du 8 courant, les porteurs de l'Emprunt 6 0/0 1883 qui désirent faire usage du droit qui leur a été accordé de convertir leurs titres 6 0/0 en titres du nouvel Emprunt 4 0/0 or, 5^e émission 1893, sont invités à déposer ces titres, au plus tard le 9 octobre prochain, dans l'un des Etablissements ci-dessous.

Ces obligations anciennes seront échangées, capital pour capital, contre des obligations nouvelles.

Les conditions de la conversion en France sont les suivantes : Les titres de l'Emprunt 1883, munis du coupon à l'échéance du 13 décembre 1893 et du talon, présentés à l'échange, le 13 Septembre, seront décomptés, pour chaque 500 francs, capital nominal, à raison de Fr. 523.03 Par contre, le porteur recevra le même capital nominal en obligations de l'Emprunt 4 0/0 or 1893, jouissance du 1^{er} novembre 1893, au prix de 97,25 0/0, soit Fr. 486.25 moins l'intérêt à raison de 4 0/0 l'an, à partir du 13 septembre jusqu'au 1^{er} novembre 1893, soit 49 jours Fr. 2.72 483.53 Les porteurs qui auront présenté leur demande de conversion le 13 septembre auront ainsi à toucher une soulte espèce de Fr. 39.50

La soulte résultant de ce décompte sera payée en espèces contre livraison des titres 6 0/0.

Cette soulte diminue de Fr. 0,055 pour chaque jour de retard.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS. CRÉDIT LYONNAIS. HOTTINGUER ET C^o.

Souffrez-vous de la goutte? Après que rien n'a pu vous soulager, achetez une boîte de Pilules Suisses ou faites-vous-en donner quelques-unes par un ami et faites-en l'essai.

HERNIES

MM. MARIE Frères, Docteurs-Médecins spécialistes, à Paris, 46, rue de l'Arbre-Sec, qui ont obtenu plus de cent mille guérisons de hernies et descentes au moyen du

Bandage Electro-Médical

dont ils sont les inventeurs, ont l'honneur de prévenir les personnes atteintes de ces maladies que M. MARIE jeune, fera lui-même l'application de leurs appareils à Souillac, samedi 7 octobre; Hôtel des Ambassadeurs. Cahors, dimanche 8, Hôtel de l'Europe; Villefranche, lundi 9, Hôtel de France; Figeac, mercredi 11, Hôtel des voyageurs.

M. MARIE vient deux fois par an.

CONCESSION AUX OUVRIERS

Les Bandages des Docteurs Marie, défont toute concurrence pour leur efficacité.

BULLETIN FINANCIER

Quoique la situation financière se soit un peu améliorée pendant la semaine qui vient de s'écouler, il n'en est pas moins vrai que le marché français a été très mouvementé et que nos rentes ont eu une légère moins-value.

Nullité d'affaires absolue sur le marché des sociétés de crédit.

Nous engageons les porteurs de titres de l'emprunt russe 1883 qui ne les ont pas encore présentés à la conversion à le faire dès maintenant, car s'ils dépassent la date du 9 octobre, dernier délai, ils seront remboursés au pair le 13 décembre, et perdront ainsi tous les avantages qui leur sont offerts pour l'échange de leurs obligations contre les nouveaux titres 4 0/0.

Nous apprenons que la Banque de Paris et des Pays-Bas a reçu du ministre des finances de Russie une dépêche lui annonçant que le montant des titres de l'emprunt 6 0/0 1883 présentés à la conversion pendant les cinq premières journées s'élève au chiffre de francs 99.164.000 soit la moitié de l'emprunt à convertir.

Au 1^{er} septembre courant, le gouvernement Russe disposait de 600 millions de Roubles or. Aussi, un communiqué du ministre des finances n'a, quant à présent, ne saurait avoir dans un avenir prochain, aucun besoin de faire appel au crédit et qu'il déclinerait toutes les offres qui pourraient lui être adressées dans ce sens, comme il a décliné toutes celles qui lui ont été faites dans le courant de l'année dernière.

Les fonds russes sont fermes. L'état des recettes et dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires du Trésor pour le premier semestre de 1893, se solde par un excédent de recettes de fr. 56.932.000 Roubles.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et de Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

4^{er} itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 44 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

VOYAGE D'EXCURSION AUX PLAGES DE LA BRETAGNE

Plages de la Bretagne

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimper, Rospenden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 4^e classe : 45 francs. — 2^e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursion aux plages de Bretagne et inversement de Savenay ou de tout autre point situé sur ledit itinéraire à toute station dudit réseau, des Billets spéciaux de 1^{re} et de 2^e classe, comportant une réduction de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres par billet.

ASTHME
EMPHYSEME, BRONCHITE, OPPRESSION, guéris par le PAPIER FRUANEU 45 ans de succès, le seul récompensé à l'Exp. Univ. de 1889. — T^{er} b. pharm. Entrep. E. FRUANEU, Nantes.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents
INNOCUITÉ PARFAITE

ON DEMANDE DES AGENTS D'ASSURANCES pour la Grêle et l'Incendie. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système **BLAKEY**, à 0 fr. 50 la carte
Breveté S. G. D. G.
Enclume de Famille
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le **Protecteur de la Chaussure**, système **BLAKEY**. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le **Protecteur**, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maîtres et adjoints
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AVIS

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcontié.

PRIX MODÉRÉS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} Juillet 1893)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} classe	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	
PARIS.....	départ. 3 ^h 10s.	9 ^h mat	7 ^h 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	6 40	6 20	5 7	midi 32	—
SOULLAC.....	départ. 6 50	6 46	5 14	1 10	7 ^h 5 soir
	arrivée. 7 48	7 27	5 55	2 8	8 3
CAZOULÈS.....	départ. 7 53	7 30	5 58	2 14	8 11
	arrivée. 8 »	—	—	2 21	8 18
Lamothe-Fénélon.....	départ. 8 2	—	—	2 22	8 21
	arrivée. 8 15	—	—	2 35	8 34
Nozac.....	départ. 8 25	—	—	2 45	8 41
GOURDON.....	départ. 8 39	8 »	6 26	3 »	8 58
Saint-Clair.....	départ. 8 49	—	—	3 10	9 8
Dégagnac.....	départ. 9 1	—	—	3 22	9 20
Thédirac-Peyrilles.....	départ. 9 12	—	—	3 33	9 31
Saint-Denis-Catus.....	départ. 9 23	—	—	3 45	9 43
Espère.....	départ. 9 32	—	—	3 54	9 52
CAHORS.....	arrivée. 9 43	8 41	7 7	4 5	10 3 soir
	départ. 9 58	8 47	7 12	4 20	7 30
Sept-Ponts.....	départ. 10 8	—	—	4 31	7 42
Cieurac.....	départ. 10 22	—	—	4 47	8 »
Lalbenque.....	départ. 10 29	—	—	4 56	8 9
Caussade.....	départ. 11 2	9 31	7 54	5 31	8 45
MONTAUBAN.....	arrivée. 11 37	9 58	8 20	6 11	9 28
	départ. 11 h.49 midi 2	10 23	8 26	6 25	—
TOULOUSE.....	arrivée. midi 39 1 h 32	11 10s.	9 14	7 55	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} classe	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} classe	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 25	—	5 ^h 50	—	9 ^h 25	6 ^h mat
MONTAUBAN.....	arrivée. 3 14	—	7 10	—	10 40	7 15
Caussade.....	départ. 3 24	4 15	7 30	—	10 50	7 30
	arrivée. 3 49	4 56	7 58	—	11 31	8 11
Lalbenque.....	départ. —	5 38	—	—	midi 13	8 54
Cieurac.....	départ. —	5 46	—	—	midi 21	9 2
Sept-Ponts.....	départ. —	5 58	—	—	midi 33	9 14
CAHORS.....	arrivée. 4 32	6 6	8 46	—	midi 41	9 22
	départ. 4 38	6 30	8 54	6 5	—	9 30
Espère.....	départ. —	6 45	—	6 20	—	9 44
Saint-Denis-Catus.....	départ. —	6 59	—	6 33	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....	départ. —	7 14	—	6 48	—	10 11
Dégagnac.....	départ. —	7 23	—	6 57	—	10 20
Saint-Clair.....	départ. —	7 33	—	7 6	—	10 29
GOURDON.....	départ. 5 23	7 49	9 42	7 23	—	10 43
Nozac.....	départ. —	7 58	—	7 32	—	10 52
Lamothe-Fénélon.....	départ. —	8 7	—	7 42	—	11 1
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 16	—	7 52	—	11 10
	départ. —	8 18	—	7 54	—	11 12
SOULLAC.....	arrivée. 5 47	8 25	10 6	8 2	—	11 19
	départ. 5 50	8 31	10 9	8 9	—	11 25
BRIVE.....	arrivée. 6 32	9 37	10 53	9 17	—	midi 27
	départ. 7 »	—	11 3	—	—	midi 55
PARIS.....	arrivée. 4 37	—	10 21	—	—	11 38

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 13
Mercuès.....	6 54	1 4	6 27
Arrêt Douelle	6 58	»	6 31
Parnac.....	7 5	1 15	6 38
Luzach.....	7 14	1 22	6 45
Gastellfranc.....	7 24	1 35	6 57
Arr ^t Praysac	7 27	»	7 »
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 8
Duravel.....	7 43	1 54	7 15
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 23
Fumel.....	8 »	2 13	7 32
LIBOS. — A.	8 6	2 19	7 38
BORDEAUX. — D.	3 51	8 11	4 45
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 21

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50s.	11 ^h 10	7 ^h 38
BORDEAUX. — D.	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 20	3 30	9 10
Fumel.....	8 33	3 37	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 40	9 26
Duravel.....	8 52	3 53	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	4 7	9 40
Arr ^t Praysac	9 6	»	9 47
Gastellfranc.....	9 11	4 23	9 53
Luzach.....	9 22	4 36	10 3
Parnac.....	9 31	4 46	10 11
Arrêt Douelle	9 36	»	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 20	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 54	1 38	5 30
Arcambal.....	8 4	1 49	5 42
Vers.....	8 12	1 58	5 50
Saint-Géry.....	8 20	2 6	5 57
Conduché.....	8 32	2 19	6 9
St-Cirq, halte	8 38	2 26	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	2 36	6 24
Calvignac, hal.	8 55	2 44	6 31
Cajarc.....	9 8	2 57	6 44
Monbrun, hal.	9 18	3 8	6 54
Tourac.....	9 27	3 18	7 3
Lamadoleine.....	9 40	3 31	7 15
CAPDENAC. A.	9 52	3 44	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	11 10	5 ^h 23
Lamadoleine.....	7 59	11 22	5 35
Tourac.....	8 10	11 34	5 46
Monbrun, hal.	8 18	11 43	5 54
Cajarc.....	8 30	11 55	6 5
Calvignac, hal.	8 40	12 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	12 15	6 25
St-Cirq, halte	8 57	12 23	6 33
Conduché.....	9 3	12 30	6 39
Saint-Géry.....	9 18	12 45	6 53
Vers.....	9 23	12 54	6 58
Arcambal.....	9 31	1 00	7 6
Cabessut, halte	9 41	1 11	7 16
CAHORS. — A.	9 49	1 19	7 24



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!
GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gergures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réapparition exacte du poil par le vrai **Réparateur TRICARD**. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai **Réparateur TRICARD**, dit aussi **Réparateur J. B. A. T.** connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

VIN de VIAL
TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX
Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.
Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Catarrhes, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amalgrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.
LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON
Dépôt dans les principales pharmacies.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)
UNE MAISON
composée de deux corps de bâtiments
SISE
Faubourg et rue St-Georges, N° 24
Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.
REVENU MOYEN : 1,200 fr.
S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie **Guilloré**.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison EDOUX

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

RIVIÈRE Elie, Successeur

Peinture
Vitrerie
Faux bois
Marbre
Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.